



## Sommaire

### Encouragement des activités culturelles et artistiques

- LEAC // Six mesures concrètes en faveur de la culture
- Nouveau dispositif TEMPO // Appel à projets et visioconférence
- Littérature // Création d'une commission intercantonale pour l'Arc jurassien

### Laténium – Parc et musée d'archéologie

- Rêver la grotte des Plaints

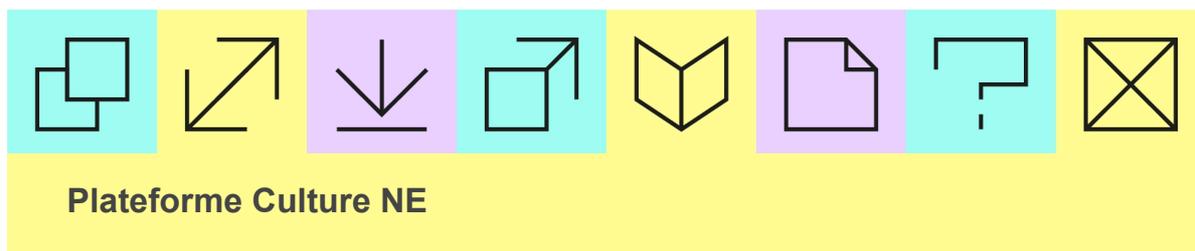
### Focus sur la collection d'œuvres d'art de l'État

- Sebastien Verdon // Ce qui te regarde

### Échéances

---

## Encouragement des activités culturelles et artistiques



Au service des milieux culturels du canton, Plateforme Culture NE – le bureau culturel neuchâtelois – leur propose de nombreuses ressources. Outre un appui lors de **permanences gratuites de conseil**, il tient une **liste d'appels à projets** tant au niveau cantonal que national. Explorez les opportunités en cours et à venir !

[Consulter la liste des appels à projets](#)

## LEAC // Six mesures concrètes en faveur de la culture



Suite à l'adoption de la nouvelle loi sur l'encouragement des activités culturelles et artistiques (LEAC) en 2024 et en parallèle aux travaux portant sur son règlement d'application, six premières mesures visant à répondre de manière ciblée aux besoins des artistes et des structures culturelles sont dès à présent mises en œuvre :

1. Le nouveau dispositif TEMPO – lancé le 28 avril 2025 – permet de soutenir pour une durée déterminée de trois ans des projets de développement artistique ou structurel (voir plus bas dans l'infolettre).

2. Le dispositif ECHO – lancé le 4 février 2025 – encourage des projets de médiation culturelle et de participation culturelle auprès des élèves de l'école obligatoire et du post-obligatoire.
3. Dans le domaine des arts visuels, une enveloppe budgétaire renforcée est constituée afin de soutenir les étapes de la production et de la diffusion, ainsi que l'organisation de manifestations.
4. En ce qui concerne les soutiens ponctuels dans les domaines du livre, de la musique et des arts de la scène, les enveloppes budgétaires relatives à chaque domaine sont augmentées ; à l'instar d'une refonte du dispositif de soutien au domaine du livre effectué en 2023, les directives relatives aux soutiens dans les domaines de la musique et des arts de la scène sont mises à jour. Elles peuvent être consultées sur le site du service de la culture. Des visioconférences seront organisées ultérieurement afin de les présenter et de répondre aux questions les concernant.
5. Les musiques actuelles font désormais l'objet d'un appui spécifique par l'entremise de la Case à Chocs qui met en place un programme d'accompagnement aux artistes. Le soutien cantonal à Plateforme Culture NE est par ailleurs renforcé ; indépendamment du domaine artistique, cette structure propose de nombreuses ressources aux actrices et acteurs culturels neuchâtelois.
6. Les contrats de prestation passés avec des structures culturelles sont progressivement adaptés pour y intégrer plus fortement les enjeux liés aux conditions de travail, à la rémunération et à la prévention des risques psychosociaux.

[En savoir plus](#)

## Nouveau dispositif TEMPO // Appel à projets et visioconférence



Le Canton de Neuchâtel s'engage pour le soutien de projets artistiques sur la durée. Un nouvel appel à projets « TEMPO » est ouvert, par le biais duquel des soutiens pluriannuels d'une durée déterminée de 3 ans sont mis au concours.

Dans ce cadre, 9 structures culturelles pourront bénéficier d'un montant de 20'000 francs par an pour la période 2026-2028. Ces aides concerneront à parts égales les domaines de la musique, des arts

de la scène et des arts visuels. Elles sont destinées à soutenir de manière flexible les structures culturelles neuchâteloises se trouvant dans une phase stratégique de leur développement artistique ou structurel.

Des informations détaillées concernant ce dispositif et les modalités de dépôt des dossiers sont fournies sur les pages internet [Aides et soutiens](#) du service de la culture.

**Le délai pour le dépôt des demandes est fixé au vendredi 27 juin 2025.**

**Une visioconférence à l'attention des structures, actrices et acteurs culturels neuchâtelois est organisée au sujet de l'appel à projets TEMPO le lundi 2 juin 2025 de 16h à 17h.**

Les personnes qui souhaitent y prendre part peuvent s'inscrire par mail auprès du service de la culture ([service.culture@ne.ch](mailto:service.culture@ne.ch)) jusqu'au lundi 26 mai 2025. Un lien pour participer à la visioconférence leur sera transmis avant la rencontre.

[En savoir plus](#)

## **Littérature // Création d'une commission intercantonale pour l'Arc jurassien**



Un accord intercantonal a été signé par les exécutifs des cantons de Berne, du Jura et de Neuchâtel afin de renforcer les échanges culturels et le soutien à la littérature au sein de l'espace BEJUNE. Entré en vigueur le 1<sup>er</sup> mai 2025, il institue une nouvelle commission intercantonale (CiLi BEJUNE) dédiée à la promotion de la littérature dans l'Arc jurassien.

Cette commission a pour mission d'encourager la création littéraire francophone et de promouvoir les autrices et auteurs des trois cantons. Composée d'expertes et d'experts issus des trois cantons, elle peut également jouer un rôle de conseil auprès des offices et services culturels cantonaux.

La commission débutera ses travaux dès cette année. Avec un rythme biennal, elle attribuera, en alternance, des bourses d'écriture et des prix littéraires. Les appels à projets et informations

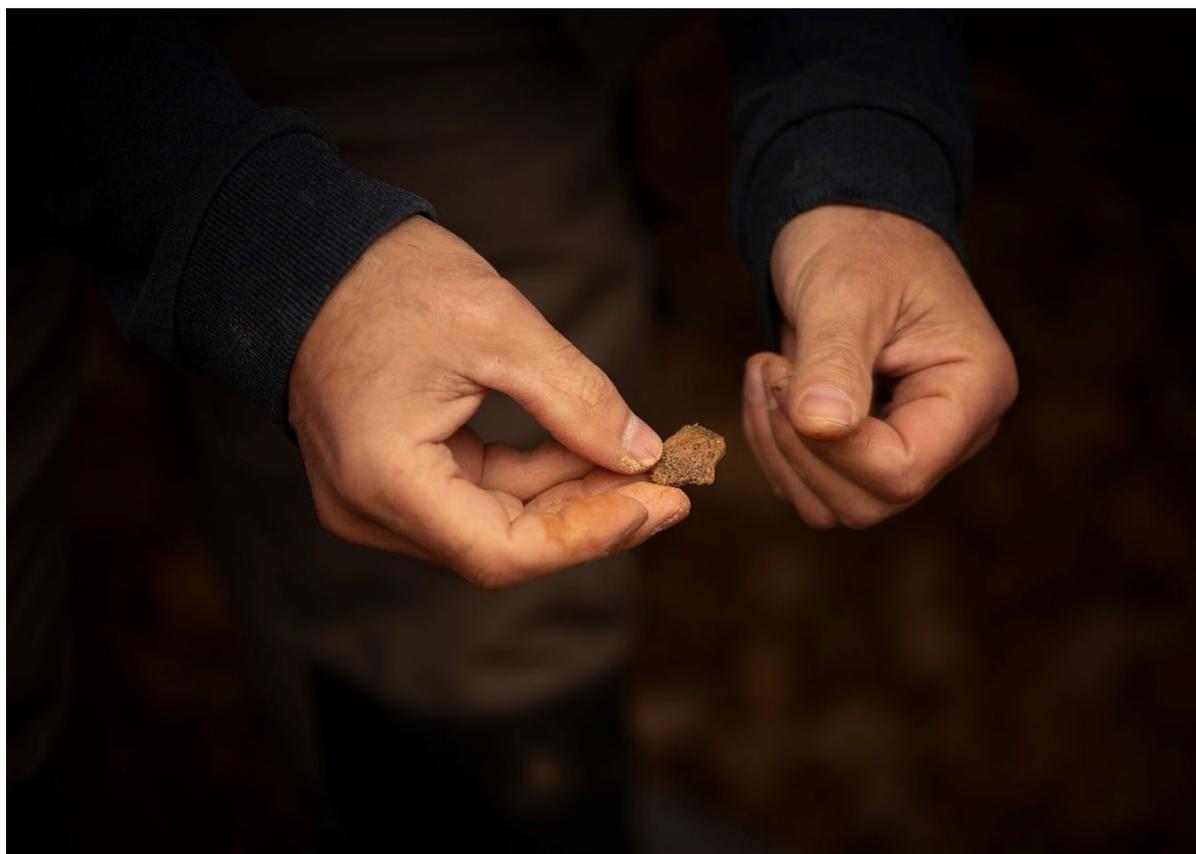
correspondantes seront relayés dans cette infolettre en temps utile.

[En savoir plus](#)

---

## Laténium – Parc et musée d'archéologie

### Rêver la grotte des Plaits



Crédit photo : Christophe Florian

Ces dernières années, des fouilles ont été menées à la grotte des Plaits, dans les hauteurs de Couvet. Le photographe Christophe Florian a accompagné cette exploration, capturant en images ce site difficile d'accès.

Certaines de ces photographies sont montrées dans le parc du Laténium, faisant écho à l'exposition du Musée régional du Val-de-Travers, *Néandertal au Val-de-Travers*, qui présente les découvertes de la grotte des Plaits en collaboration avec l'Office de l'archéologie cantonale de Neuchâtel.

Le 17 mai, lors de la Nuit des musées, retrouvez l'archéologue François-Xavier Chauvière au Laténium. À travers les photos dans le parc et le dépôt visitable, partez à la découverte de deux sites qui ont livré des vestiges d'occupations néandertaliennes : les grottes des Plaits et de Cotencher.

Rendez-vous sur le [site internet du Laténium](#).

---

## Focus sur la collection d'œuvres d'art de l'État



Crédit photo : Sully Balmassière

Le service de la culture du canton de Neuchâtel soutient la création dans le domaine des arts visuels notamment par la constitution d'une collection cantonale d'art contemporain. En plus de témoigner un soutien aux artistes neuchâtelois-e-s, le Canton constitue par ce biais un véritable patrimoine qui documente la création artistique du canton. Certaines des œuvres de la collection sont exposées dans les locaux de l'administration. Chaque mois, une œuvre de la collection cantonale vous est présentée.

**Artiste** : Sebastien Verdon, 1979

**Nom de l'œuvre** : Ce qui te regarde

**Dimension et date de création** : 54x44 cm, 2024

**Technique** : huile sur toile, vitre teintée

**Date d'acquisition** : 2024

**Mot de l'artiste** : Ce qui te regarde oscille entre révéler et dissimuler, observer et être observé. Son miroir teinté brouille la frontière entre sujet et objet, plaçant l'image de la personne qui le regarde au cœur de la réflexion. Derrière la vitre teintée, de petits yeux amplifient la tension entre intime et public, interrogeant notre rapport à l'exposition de soi. Ce qui te regarde questionne ce que l'on choisit de montrer et ce que l'on garde pour soi.

**Pour (re)découvrir le travail de Sebastien Verdon** : <https://www.sebastienverdon.com> / Instagram [@s\\_verdon](#)

---

## Échéances

### Appels à projets et échéances du service de la culture

- Arts de la scène : **15 mai**
- Appel à projets ECHO – Culture et formation en résonance : **19 mai**
- Appel à projets TEMPO : **27 juin**
- Arts visuels : **2 août**
- Domaine du livre : **15 août**
- Musique : **15 septembre**

Plus d'informations sur ces dispositifs et les modalités de dépôt des demandes sont disponibles sur les pages *Aides et soutiens* du service de la culture, sur le [site du Canton de Neuchâtel](#).

### Appels à projets et échéances FAC-LoRo

Des demandes de soutien relatives à des manifestations culturelles ayant une portée touristique et des retombées importantes peuvent être déposées auprès du Fonds d'attributions cantonales Loterie Romande (FAC-LoRo) selon les délais suivants :

- **Manifestations uniques** : les demandes doivent être envoyées au plus tard **huit mois** avant la date de l'événement.
- **Manifestations récurrentes** : les demandes doivent être envoyées au plus tard **six mois** avant la date de l'événement.

Les demandes sont examinées par une commission chaque trimestre :

- Dépôt au **31 janvier** pour un traitement **fin mars** ;
- Dépôt au **30 avril** pour un traitement **fin juin** ;
- Dépôt au **31 juillet** pour un traitement **fin septembre** ;
- Dépôt au **31 octobre** pour un traitement **fin décembre**.

Plus d'informations sur ce dispositif et sur les modalités de dépôt des demandes sont disponibles sur le [site du Canton de Neuchâtel](#).

## Prochaines permanences de Plateforme Culture NE

- **7 mai** : permanence juridique (droit du travail, assurances sociales, contrat), à Neuchâtel.
- **23 mai** : communication digitale, à La Chaux-de-Fonds

Plus d'informations sur les permanences et sur les modalités d'inscription sont disponibles sur le [site de Plateforme Culture NE](#).



Service de la culture

Château – Rue de la Collégiale 12

2000 Neuchâtel

T. 032 889 69 08

[Service.Culture@ne.ch](mailto:Service.Culture@ne.ch)

[Mettre à jour vos préférences](#) ou [se désinscrire](#)